

**PROGRAMME DE FORMATION PREPARATOIRE
A LA CATEGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE**

LA FORMATION THEORIQUE

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation, et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'auto-école de conduite, avec un support multi média tel que DVD ou avec un enseignant, ou via internet (option).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les usagers vulnérables ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule ;
- avoir des notions sur les effets du à une consommation d'alcool, de drogue ou encore de médicaments sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologique, à l'état de le chaussées ou du véhicule ;
- les équipements des véhicules aidant ainsi à la conduite, et a la sécurité des conducteurs et passagers ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les précautions à prendre en montant ou quittant le véhicule ;
- la réglementation en général (signalisation horizontale et verticale, la vitesse, arrêt et stationnement, croisement et dépassement ;
- les gestes de premier secours ;
- le transport d'un chargement, ou de personnes ;
- les principes de la conduite éco, ainsi que de l'écomobilité.

LES COURS THEMATIQUE

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- les effets du à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- assurance (réglementations, différentes garanties, constat amiable) ;
- notion sur les premiers secours ;
- connaissances sur le véhicules ;

De plus, nous aurons la possibilité de leurs proposer un stage de 2 heures avec l'Association Alcool et Conduite afin de les sensibiliser sur :

- **conduite sous l'emprise d'alcool ;**
- **distance de freinage, distance d'arrêt ;**
- **crash test avec mannequin etc.....**

Ce stage sera possible dès qu'un groupe de 8 personnes minimum sera constitué. Une feuille est à la disposition des élèves pour s'inscrire.

LA FORMATION PRATIQUE

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation à la sécurité routière.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi,
- le comment,
- les risques,
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail.... ;
- l'auto-évaluation.